

Douleurs dentaires

PUBLIÉ LE 08/02/2024

Les douleurs dentaires constituent un problème fréquent, notamment chez les personnes ayant une mauvaise hygiène bucco-dentaire. Leurs origines sont multiples, les causes les plus fréquentes sont les suivantes :

- Carie,
- Inflammation de la gencive (gingivite) ou des tissus de soutien des dents (parodontite),
- Abcès,
- Fêlure et fracture dentaire,
- Sinusite.

Les douleurs dentaires surviennent souvent sans prévenir et peuvent se révéler particulièrement intenses. Selon la cause, elles prennent des formes diverses et peuvent être aiguës, sourdes, lancinantes voire insomniantes. Elles peuvent être constantes et/ou aggravées par le toucher, le chaud, le froid, les aliments sucrés ou acides, l'air froid ou le brossage. Enfin, les douleurs dentaires peuvent être localisées dans les gencives ou, au contraire, irradier dans tout le visage.

Conduite à tenir en cas de douleurs dentaires

En attendant votre consultation chez le dentiste, vous pouvez éviter d'aggraver vos douleurs par quelques gestes simples :

- Évitez les aliments chauds, froids, sucrés ou acides ;
- Dormez en position semi-allongée si les douleurs sont exacerbées par la pression,
- Appliquez des compresses froides sur la zone douloureuse.

Si la douleur est trop vive, vous pouvez prendre du paracétamol (Doliprane, Dafalgan, Efferalgan, etc.), à la dose efficace la plus faible, en ne dépassant jamais 1g par prise et en laissant un intervalle de 4 h entre 2 prises afin d'éviter un surdosage qui peut être dangereux.

Une consultation chez un dentiste est nécessaire si les douleurs dentaires persistent ou reviennent régulièrement. Le dentiste traitera la cause de la douleur et vous prescrira si nécessaire les médicaments les plus adaptés à votre situation.

Cas particulier : douleur post-opératoire en chirurgie dentaire

Les actes chirurgicaux dentaires, tels que la pose d'implants ou les extractions dentaires, sont parfois très invasifs et responsables de douleurs post-opératoires intenses.

C'est selon l'intensité de la douleur ressentie par le patient que le chirurgien-dentiste prescrira le traitement adapté :

- **Douleur faible** :
 - Paracétamol
- **Douleur modérée à intense** :

- AINS
- Tramadol
- Codéine/paracétamol
- Tramadol/paracétamol

- **Douleur persistante et résistante** :
 - Association d’antidouleurs de « familles » complémentaires (« analgésie multimodale ») : AINS + paracétamol + tramadol ou codéine
 - Opioïdes contenant notamment de la poudre d’opium, en cas de contre-indication aux AINS ou en cas d’échec de l’analgésie multimodale.